

Prendre en compte l'occupation du sol

Dans le périmètre du PPRI
Val de Tours-Val de Luynes :

Quelques chiffres :

18 communes dont 5 en totalité inondable
Environ 130 000 personnes
66 000 emplois
Plus de 70 000 logements

- Le cœur de l'agglomération tourangelle où se concentrent la population, les commerces, les équipements publics (Culturels, sportifs, enseignements...)

- Des établissements sensibles (Hôpitaux, maisons de retraite, maison d'arrêt...)

- Des établissements nécessaires à la gestion de crise

- Des gares dont la gare TGV

- Des zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales

- De nombreuses infrastructures routières et

ferroviaires structurantes et

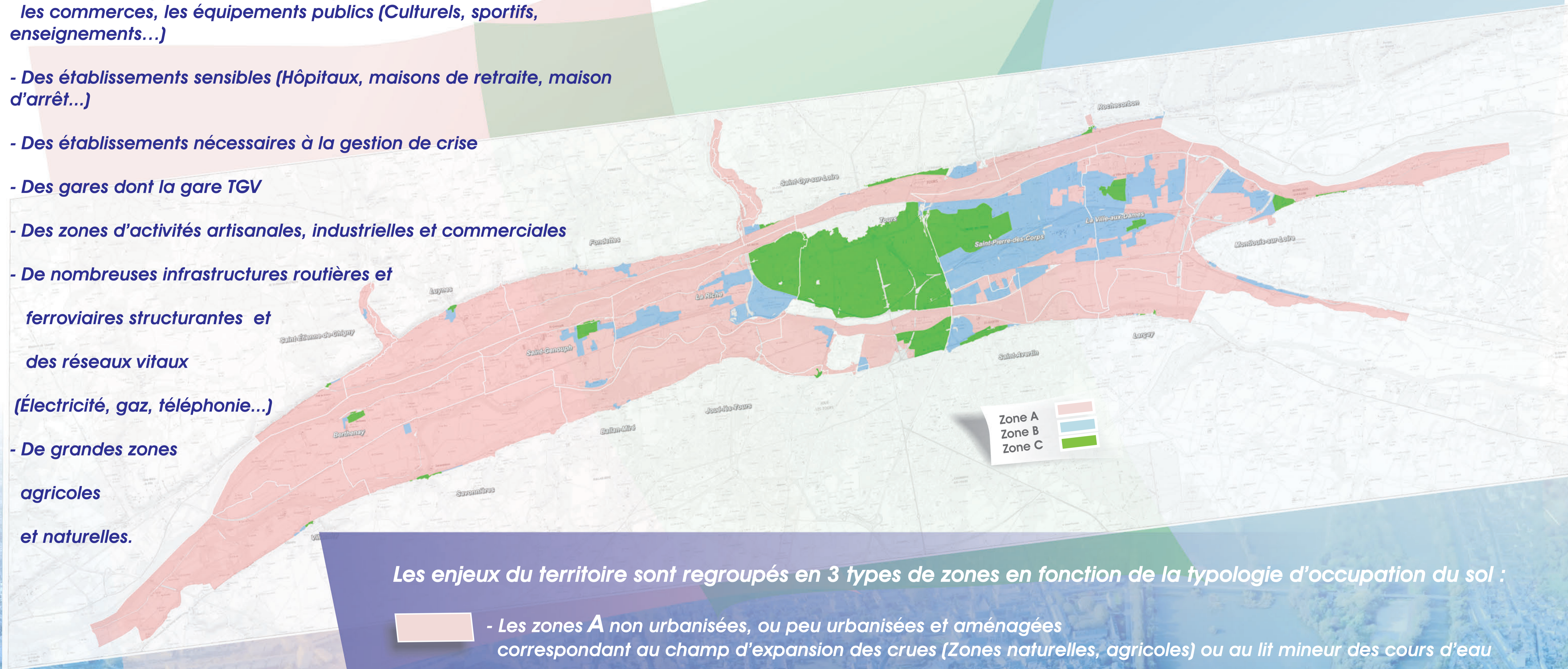
des réseaux vitaux

(Électricité, gaz, téléphonie...)

- De grandes zones

agricoles

et naturelles.



Les enjeux du territoire sont regroupés en 3 types de zones en fonction de la typologie d'occupation du sol :

- Les zones **A** non urbanisées, ou peu urbanisées et aménagées correspondant au champ d'expansion des crues (Zones naturelles, agricoles) ou au lit mineur des cours d'eau
- Les zones **B** urbanisées (Hors zones C) de moyenne densité, majoritairement monofonctionnelles (habitat ou activités)
- Les zones **C** urbanisées correspondant aux centres villes ou centres bourgs des communes, caractérisées par leur caractère historique, la densité et la continuité de leur bâti, et la mixité des fonctions urbaines.